

2 Politique

**Primature/Suite à la rupture de certaines molécules ARV
Le gouvernement en quête de solutions pérennes**

SM
Libreville/Gabon

LE Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale, et son ministre d'Etat à la Santé, Denise Mekam'ne, le ministre d'Etat en charge du Budget et des Comptes publics, Jean-Fidèle Otandault, ainsi que le ministre de l'Économie, Jean-Marie Ogandaga, se sont réunis hier à la primature. C'était dans le cadre d'une séance de travail, en vue de trouver des solutions pérennes à la pénurie des antirétroviraux qui pointe à l'horizon et qui pourrait interrompre le traitement à 38 000 compatriotes atteints du VIH-Sida. Le chef du gouvernement a préconisé que l'on sorte de l'urgence "en s'arrimant davantage à la planification", afin de ne pas être confronté à cette situation éventuelle. Il a ainsi demandé aux membres du gouvernement présents et aux acteurs intervenant dans la chaîne de distribution du médicament de "faire preuve de justesse et d'efficacité, dans la dépense des moyens financiers y relatifs, pour le bien-être des concitoyens". Car, a dit le Premier ministre, "on ne choisit pas ses médica-



Le Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale président...



...la rencontre...

ments, encore moins, de tomber malade". De même, Julien Nkoghe Bekale a invité ces derniers, à mettre en place "une vraie politique du médicament". Tout en souhaitant que l'Office national pharmaceutique soit restauré pour une réelle autonomie de ce secteur. Pour sa part, le ministre d'Etat au Budget et aux Comptes publics a rassuré le chef du gouvernement des dispositions nécessaires et urgentes déjà prises par les services compétents de son département ministériel, afin qu'il soit alloué une enveloppe conséquente pour prévenir cette pénurie en antirétroviraux. Une enve-



...à laquelle ont pris part ses plus proches collaborateurs ainsi que des experts des questions de Santé.

loppe qui, selon Jean-Fidèle Otandault, devrait permet-

tre de ne plus connaître à l'avenir les frayeurs d'une

telle menace. Ceci dit, face à l'imminence

de la rupture de certaines molécules d'antirétroviraux dans les Centres de traitement ambulatoire (CTA), la directrice générale de la Prévention du Sida, Dr Amissa Briana Bongo Ondimba avait déjà rassuré, quelques jours plus tôt, sur "les mesures en cours pour éviter le pire". Et que de son point de vue, bien que l'alerte étant réelle, la situation n'était pas alarmante. D'autant que, avait-elle expliqué, "le traitement ARV est composé de trois molécules et qu'il peut arriver qu'une d'entre elles soit en rupture, mais qu'une autre qui a le même rôle serve pour la substituer".

**Élections dans les conseils communaux, départementaux et d'arrondissements
Le Conseil d'Etat officialise les résultats**



Le premier président du Conseil d'Etat, René Aboghe Ella (centre) donnant lecture des résultats de ces élections.



Quelques représentants de candidats et de partis politiques étaient présents à la séance de proclamation.

E. NDONG-ASSEKO
Libreville/Gabon

LE Conseil d'Etat a rendu publics et officiels, hier, à son siège de la Sablière dans la commune d'Akanda, les résultats des élections des membres des conseils municipaux, départementaux et d'arrondissements. Une officialisation des résultats qui intervient un mois et plus après ces scrutins qui se sont déroulés les 3, 4 et 10 février 2019

sur l'ensemble du territoire national. C'est le premier président de cette juridiction à qui ont échu désormais les principales articulations des élections locales, René Aboghe Ella, qui s'est plié à cet exercice de la proclamation officielle de ces résultats, en présence de ses collaborateurs, du procureur général près le Conseil d'Etat, Jean-Bruno Lenda et de certains représentants des candidats et partis politiques ayant pris part à ces consultations électorales. En introduction, le Premier président du Conseil d'Etat a rappelé le corpus de

textes de lois relatifs non seulement à la décentralisation, mais également à l'organisation des élections politiques en République gabonaise, avant d'entamer le volet proprement dit des résultats officiels. Une proclamation officielle tant attendue à laquelle étaient accrochés les différents élus à différents postes de ces conseils communaux, départementaux et d'arrondissements, et dont dépendait leur déploiement véritable. Celui-ci étant assujéti à leur prise de fonction officielle. Les résultats rendus officiels, hier, ne remettent en

rien en question ceux connus à l'issue desdits scrutins. Il est même apparu qu'il s'agit d'une confirmation de ceux-ci, vu que la juridiction n'a infirmé aucun plébiscite d'un candidat. Pouvait-il en être autrement après que le Conseil d'Etat ait vidé les contentieux dont il avait été saisi par les candidats contestant leur issue malheureuse à ces consultations ? Mais le regard tatillon de la juridiction devait opérer quelques aménagements et réglages techniques, notamment au niveau de certains pourcentages obtenus qui, cal-

culs faits, ne reflétaient pas les chiffres réels. De nouveaux calculs de ceux-ci ont donc abouti à de nouveaux pourcentages. Ces correctifs, pour indispensables soient-ils, n'ont pas influencé la cartographie générale de ces élections locales marquées par le formidable raz-de-marée réalisé par le Parti démocratique gabonais (PDG). Il faut le reconnaître, ces scrutins ont bien souri au parti au pouvoir qui va désormais exercer une véritable hégémonie dans la gestion et le fonctionnement des principales localités du Gabon, leurs

arrondissements et les conseils départementaux. D'autres villes sont tombées dans l'escarcelle des autres formations politiques telles que LD (Les Démocrates) et RHM (Rassemblement Héritage et Modernité). L'on a aussi noté que les élections sont à reprendre dans certains départements comme l'Okano (Woleu-Ntem) ou la Louetsi-Bibaka (Ngounié) où en raison des désaccords apparus entre les candidats aux postes à pourvoir au conseil départemental, le scrutin n'a pu se dérouler.